



**Allocution de Charles Sirois, président du conseil
Assemblée générale annuelle de la Banque CIBC
Ottawa, Ontario
Le 25 avril 2013**

Merci, et bonjour à vous tous. Je suis très heureux d'être ici, à Ottawa, à l'occasion de notre 146^e assemblée générale annuelle.

Comme le mentionnait Gerry, la Banque CIBC est présente depuis longtemps à Ottawa, apportant son soutien au financement du secteur public et à des projets d'infrastructure nationale, de même qu'aux entreprises et aux particuliers de la région. Nous sommes fiers d'avoir joué un rôle déterminant dans la croissance et la stabilité économique du pays et de la région de la capitale nationale.

La Banque CIBC continue d'être bien capitalisée, et une fois de plus en 2012, elle a dégagé de solides résultats pour le compte de ses actionnaires. Cela témoigne bien de l'orientation stratégique de la Banque et de son engagement à fournir des produits et des services de première qualité à plus de 11 millions de clients au Canada et ailleurs dans le monde.

Votre conseil d'administration a à cœur l'orientation stratégique de l'entreprise. En effet, de concert avec la haute direction, le conseil participe activement à l'élaboration de stratégies à long terme, dont il assure la conformité avec l'intérêt à l'égard du risque de la Banque. Au moyen de mesures convenues, les membres du conseil assurent également le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs à court et à long terme.

Votre conseil estime que le leadership dans le domaine de la gouvernance est le fondement même de la création d'une valeur durable pour les actionnaires. En effet, il permet d'atténuer le risque, favorise une culture axée sur le rendement et procure une solide plateforme sur laquelle produire des rendements financiers de premier ordre. Nous restons fermement résolus à maintenir des principes de gouvernance rigoureux.

En outre, un cadre de gouvernance intégré est utilisé pour aider la direction et les membres du Conseil d'administration de la Banque CIBC à s'acquitter de leurs obligations envers les actionnaires.

Ce cadre est constitué d'un conseil d'administration expérimenté et indépendant composé de femmes et d'hommes ayant des expériences et des

compétences variées, d'une relation constructive qui favorise l'échange de renseignements et de points de vue entre le conseil d'administration et la haute direction ainsi que d'une structure de comités bien établie et d'un ensemble solide de politiques et de procédures de gouvernance et de contrôle.

Tout au long de l'exercice, les comités du conseil se sont employés à soutenir la direction dans sa planification stratégique, à renforcer davantage notre cadre sur l'engagement envers les parties intéressées et à améliorer la supervision de la gestion du risque, ainsi que les principes de gestion des compétences et de rémunération des cadres supérieurs.

J'aimerais prendre les prochaines minutes pour souligner les faits saillants de certaines réalisations du conseil en 2012.

En tant que conseil expérimenté et indépendant, dont les membres possèdent des compétences et des savoir-faire diversifiés, nous avons pu apporter une perspective équilibrée et à valeur ajoutée au processus de planification stratégique.

Dans le contexte des efforts que nous déployons pour maintenir la Banque CIBC à l'avant-garde des pratiques de gouvernance, nous avons tenu des séances de formation continue pour promouvoir le perfectionnement de nos administrateurs et leur permettre de mieux saisir les principaux enjeux sur lesquels repose le succès de la Banque CIBC dans une conjoncture économique incertaine qui évolue rapidement.

Ce dialogue constructif dans lequel interviennent divers éléments de la société permet au conseil de rester au fait de l'opinion de nos nombreuses parties intéressées et de demeurer réceptif à leurs commentaires.

En outre, nous avons consacré beaucoup de temps et d'attention au maintien d'un dialogue avec les investisseurs. Dans un effort constant de mettre davantage l'accent sur cette question, notre démarche a été plus proactive. Entretenir un dialogue continu avec nos investisseurs compte toujours parmi les priorités du conseil.

Le Comité de vérification a supervisé la transition réussie de la Banque CIBC aux normes internationales d'information financière, en vigueur depuis le début de l'exercice financier 2012.

Ce comité participe aussi régulièrement à l'examen des résultats et de l'information continue de la Banque. Durant l'exercice, il a d'ailleurs surveillé les activités liées au risque en ce qui a trait au contrôle et à la présentation de l'information de la Banque CIBC.

La Banque CIBC a produit un énoncé officiel sur l'intérêt à l'égard du risque qui établit notre approche à l'égard de la gestion du niveau de risque que

nous prenons dans l'exercice de nos activités. Cet énoncé définit les mesures qui nous permettent d'évaluer notre profil de risque, ainsi que les cibles qui servent à orienter les décisions d'affaires stratégiques. En tant que principe directeur important, l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque de la Banque CIBC vient appuyer notre culture de gestion du risque et se concilie bien avec notre direction stratégique à long terme de produire des bénéfices constants et durables.

Le Comité de gestion du risque du conseil d'administration a continué de préciser l'intérêt à l'égard du risque de la Banque en 2012 pour qu'il corresponde à nos stratégies du risque et d'entreprise. Ces précisions viennent appuyer l'objectif de la Banque CIBC d'être une banque à faible risque tout en assurant sa croissance stratégique dans des secteurs d'activité où elle a des capacités concurrentielles.

Pour rester au fait des normes réglementaires mondiales et des sujets d'actualité touchant le risque, le comité a reçu des rapports périodiques sur les exigences de l'Accord de Bâle III quant aux fonds propres, aux liquidités et à l'effet de levier, ainsi que sur les nouveaux risques touchant nos activités.

Une autre fonction importante de votre conseil, c'est la supervision de la stratégie de gestion des compétences et l'harmonisation de la philosophie et des politiques de rémunération de la Banque CIBC avec son orientation stratégique globale.

Grâce au soutien du Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction, le conseil d'administration a suivi de près l'évolution de la stratégie de gestion des compétences de la Banque CIBC, conçue pour assurer le perfectionnement des employés et le renforcement des capacités de leadership à tous les échelons de l'entreprise.

Nous avons fait progresser notre stratégie de gestion des compétences en mettant l'accent sur l'amélioration de la planification de la relève, le processus d'évaluation des compétences des cadres supérieurs, l'efficacité organisationnelle et le perfectionnement du leadership.

Nous croyons qu'il faut communiquer à nos actionnaires l'information qui leur permet de comprendre combien, de quelle manière et pourquoi nous rémunérons nos cadres supérieurs. À cet égard, la Banque CIBC est fière du vaste soutien que lui ont apporté ses actionnaires ainsi que de la reconnaissance extérieure qu'elle a reçue ces dernières années pour ce qui est de la divulgation de la rémunération de ses cadres supérieurs. En outre, nous avons l'intention de demeurer un chef de file du marché en ce qui a trait à nos pratiques de rémunération et de communication.

Vous trouverez cette information dans la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction, qui vous a été envoyée par la poste avant l'assemblée d'aujourd'hui.

La composition de notre conseil est un élément clé de notre capacité à nous acquitter de nos responsabilités avec efficacité. Nous estimons important de retrouver, au sein du conseil, la bonne combinaison de compétences et d'expérience, et nous sommes conscients du fait que cette combinaison peut changer au fil du temps.

L'excellence d'un conseil d'administration tient à sa volonté de constamment s'améliorer et d'évoluer afin de relever les défis et de saisir les occasions du moment, tout en planifiant et en prenant les mesures nécessaires pour réaliser les objectifs à long terme.

Je suis persuadé que nos efforts de renouvellement du conseil d'administration permettront d'assurer la diversité de compétences, d'antécédents et de nouveaux points de vue, nécessaire à la supervision active et à la conduite avisée de la Banque aujourd'hui et au cours des années à venir.

Les 16 candidats aux postes d'administrateurs qui se présentent au scrutin d'aujourd'hui apportent un équilibre de points de vue et d'expérience à la Banque CIBC. Au nom de nos actionnaires, je souhaite exprimer mon appréciation à chacun pour son leadership et sa participation active au cours du dernier exercice.

Je suis également heureux d'accueillir parmi nous Kevin Kelly, qui s'est officiellement joint aujourd'hui au Conseil d'administration de la Banque CIBC. M. Kelly apporte au conseil une expérience de plus de 30 ans en gestion des placements. Bienvenue Kevin.

Votre conseil appuie fermement le leadership dont font preuve le chef de la direction, Gerry McCaughey, et son équipe, et les félicite des efforts fructueux qu'ils ont déployés en 2012 pour produire, une fois de plus, un rendement constant et durable. Nous avons confiance qu'ils ont mis en place la stratégie adéquate pour poursuivre sur la lancée de ce succès.

J'aimerais adresser des remerciements à ce groupe de leaders solides, unis et chevronnés, ainsi qu'à nos quelque 42 000 employés qui contribuent aux réalisations de la Banque CIBC et, tous les jours, font leur priorité de ce qui compte pour nos clients.

Enfin, au nom du conseil, j'aimerais vous remercier, vous, nos actionnaires, de votre soutien et de votre confiance indéfectibles. Je me réjouis à la perspective de poursuivre le dialogue avec vous.

Merci beaucoup.